

XXII.

A propos d'une pierre commémorative de la Peste d'Elliant

I.

Aux différents points de vue orographique, hydrographique, ethnologique, les paroisses d'Elliant et d'Ergué-Gabéric présentent cette particularité que la seconde semble l'*incrementum*, la continuation de la première. Les bornes et les délimitations sont les mêmes : l'Odet et le Jet ; et la population d'Ergué-Gabéric se renouvelle et se recrute séculairement, par le contingent et l'appoint que lui apporte Elliant, dans une poussée mystérieuse sur Quimper ; fait et constatation que nous abandonnons aux réflexions des économistes et qui nous rappellent la devise du Nouveau-Monde : *Far west !* Toujours vers l'Ouest !

Les registres paroissiaux constatent éloquentement cette communauté ethnologique. Elliant commence là où le Jet et l'Odet viennent l'enserrer comme une ceinture azurée ; Ergué finit là où finissent l'Odet et le Jet se réunissant pour aller baigner la cité de Quimper.

Aux issues des deux paroisses, le voyageur passe sur un pont voûté que l'on appelle *Roudou bloud*, situé sur un cours d'eau qui fait la séparation entre ces localités.

1° *Roudou*, *Rodo* : mot qui n'était déjà plus usité du temps de dom Le Pelletier. Il avait probablement suivi le sort du mot : *Aven* (*Amnis*), qui n'a résisté aux révolutions de la langue que dans les noms propres comme *Keruzaven*, *Pondaven* :

Rodo est un gué que l'on peut passer à cheval et pied nu. Son pluriel est *Rodoëz*, *Rodoët*, *Rodou*, *Rodeier*. Le Cartulaire de Landévennec (1^{er} fascicule, p. 163) nous dit que donation fut faite à saint Guénolé de terres sur les bords de

l'Elorn, bornés au couchant par *Rodoed carn, id est vadium corneum*. Dom Pelletier fait observer que *Rodoed* est apparemment vieille orthographe pour *Rodoës*. Pour la partie léonnaise de notre pays, *Rodoës* certainement est plus acceptable, étant donné que si ailleurs ont dit *Rodo* et *Roudou*, en Léon on dit *Roudouz*, comme on dit ailleurs *Roudour*.

Au demeurant, nous sommes convaincus que la pièce du Cartulaire citée parle évidemment des environs de Landerneau, où les lieux appelés *Roudouz* sont nombreux.

En Ergué-Gabéric, sur l'Odet, à Kergoant nous trouvons un *Foennec ar Roudou* sur le bord de l'eau. Dans un aveu de 1626, fait à Guillaume de Kergonan, en Ergué-Armel, nous relevons dans les délimitations des prairies y octroyées *Parc Rouduez* ; or, ces prairies sont arrosées par le Jet. En construction, nous voyons toujours *Roudou* (comme dans *Roudouz hir*, près de Lesneven) : *Vadium salicis* : Roudouallec.

On voit par ce qui précède que nous ne voulons pas trouver dans *Roudoubloud* la signification des *traces* d'un pied, quoiqu'il soit question de la représentation d'un pied dans l'essai de thèse qui nous occupe.

Là, il y avait un *gué* auquel le vulgaire a donné la qualification *Blod, blot*. C'est, somme toute, Bullet (Mémoire sur la langue celtique, t. III) qui semble nous apporter l'explication la plus satisfaisante de cette adaptation du mot *Blod, Bloud*, quand le rapprochant du vieux français, il constate qu'autrefois *Blouz* signifiait une *terre grasse et molle*. Or, *Roudoubloud* était situé au milieu d'un marécage dont le fond était naturellement recouvert d'argile grasse et molle.

Il y a environ trente-cinq ans, à l'emplacement où se trouve aujourd'hui le pont que nous avons mentionné, une pierre servait aux piétons pour passer le cours d'eau à cet endroit souvent inondé. Lors de la construction du pont, la

Pierre fut abandonnée quelques années sur le bord du chemin de Quimper à Elliant ; il y a près de 32 ans qu'on l'utilisa pour un bief de moulin, situé à une centaine de mètres plus haut, entre Quénac'hai et Meil-Goz. Quelques *anciens* protestèrent sourdement contre la disparition de cette énorme dalle à laquelle était depuis longtemps attaché un souvenir légendaire.

Lorsque l'on nous fournit quelques indications sur la pierre de Roudoublood, nous pûmes constater, d'abord, que la population n'apportait à cette pierre aucun culte superstitieux ; ensuite, qu'elle y voyait un *ex-voto* ; un monument rustique si l'on veut, mais qui consacrait un fait que la tradition populaire a transmis fidèlement : en cet endroit, le pied de la Vierge a écrasé la peste, lui a commandé *tanquam potestatem habens* ; elle a préservé Ergué-Gabéric et arrêté le fléau à Elliant.

Je ne discute pas le fait historique, je constate, à la façon d'Hérodote, sans apprécier.

Lorsque fort des encouragements de la Société archéologique du Finistère, je demandai à l'Administration compétente la faveur de remettre au jour ce *document*, je fus accueilli avec une bienveillance à laquelle je rends un bien légitime hommage. L'autorisation obtenue, il fallait m'adresser à un *savant*. *Lesavant* c'est celui qui *sait*. Je m'adressai à un certain Laurent Kergourlay, de Kerveil ; et je trouvai en lui un de ces témoins qui, par la clarté de leurs souvenirs et par la précision de leur langage, feraient aussi bonne figure devant une commission scientifique que devant le jury d'une Cour d'assises.

Voici la teneur de sa déclaration : « Là, à cette place, vous trouverez une pierre de telles dimensions environ ; un des coins est brisé par la chute d'un arbre ; la pierre est de telle nature, vous trouverez sur les bords de cette pierre un pied humain de taille anormale, plus loin un autre pied,

mais un pied de bête effacé, quoique les vestiges en soient reconnaissables : *troad eun ebeul eur bloaz*, le pied d'un poulain d'un an ; *houarn eur c'hezek*, les marques d'un fer à cheval, etc... »

Nous avons un *criterium* de certitude. En effet, une fois la pierre découverte, nous nous trouvions en présence d'un monolithe peu dégrossi, de 20 à 25 centimètres d'épaisseur, ayant comme dimension 1 m. 95 sur 1 m. 10 environ.

La fréquentation des piétons a poli cette pierre, sur le bord de laquelle, dans le sens de la largeur, tournée vers l'eau, on relève très bien la représentation en relief très accusé d'un pied revêtu d'une chaussure pointue, à *la mode du temps des hennins*. Ce pied est long de 35 centimètres environ ; la naissance de la jambe et le talon sont usés, effrités. A 3 centimètres, sur une même ligne, on voit les traces d'un pied de cheval de 10 centimètres de diamètre. Ces derniers vestiges ont été raclés, mais il subsiste encore une sorte de corolle qui permet d'en suivre parfaitement les contours. D'après nos témoins, quand ils venaient de chez le taillandier ou bien des champs, avec bèches, pioches, tranches, etc..., les jeunes gens aiguisaient ou assayaient ces instruments sur cette représentation que l'on nommait *Troad ar vosen*, le pied de la peste.

Le grain de la pierre paraît indiquer qu'elle a été extraite d'une carrière ouverte de temps immémorial dans les flancs d'une colline au village de Kerveil-Ergué. C'est là une observation recueillie de la bouche des gens du pays, comme une grande partie de nos renseignements. Cette pierre est un granit de la région, imparfait et se taillant en lames fort épaisses. Un examen attentif fait reconnaître dans les deux reliefs dont nous parlons l'existence première, dans la pierre, d'un accident exploité, corrigé suivant un plan architectonique qui s'est révélé dans l'esprit de l'artiste ; il a trouvé qu'il y avait peu à faire pour régulariser ces contours

de manière à leur donner une forme voulue, et, dans cette reproduction, il a tenu à consacrer un fait de tradition et à élever à cette place un *ex-voto*, une pierre commémorative.

II.

Cette pierre ne se distingue donc que par sa valeur *extrinsèque*, c'est-à-dire par celle que lui apporte la tradition locale et sa façon d'interpréter les traces qu'on y relève.

Pour elle, le *pied humain* représente le pied de la Vierge, mère de Dieu : « *Sell troad ar Vere'hez* », ont dit pendant de bien longues années les mères montrant à leurs enfants cette représentation légendaire : « Tiens, regarde, voilà le pied de la Vierge ! » Pour elles, ce pied n'était qu'une image du pied de la Vierge sainte qui, dès la chute d'Eden, avait été choisie pour écraser la tête du serpent infernal : *Ar vaouez a flastro d'id da benn ! — Ipsa conteret caput tuum* (Genes, chap. III). Dans l'imagination populaire, ce pied arrêtant même les fléaux de la justice de Dieu, restait comme le signe de sa puissance au ciel et sur la terre.

Roudoubloud sépare Elliant d'Ergué ; en ce lieu, dit la tradition, la peste qui désolait le pays d'au-delà finit subitement ses ravages. L'auteur du vieux Cantique de Kerdévet, évidemment le même que celui qui fit le cantique de *Pontouar* en Trégourez, donnait corps à la légende (Cf. couplets 16 et suivants). Le vieux Rapsode qui rimait son cantique en 1712 semble en contradiction avec l'auteur du beau chant au ton épique inséré au *Barzaz Breiz* sous le titre de *Bosen Elliant*. (Neuvième édition, 1893, p. 52-55).

D'après ce dernier, la population toute entière fut emportée par la peste dont il fait le sombre et tragique tableau, avec ce trait final : « *Je vois un chêne dans le cimetière avec un drap blanc à sa cime ; la peste a emporté tout le monde !* »

Me wel er vered eunn derven,
Hag enn he beg eul liser wenn ;
Eet ann holl dud gad ar vosen !

Notre cantique ne traîne pas sur la description du fléau ; il donne un détail seulement : faute de chevaux, de charrettes, de gens, on n'envoie plus de cadavres au bourg, *en terre bénite*, « *d'ann douar benniget* ». Son dessein est plutôt de montrer la merveille de la guérison.

« *Pa velzont ann danger braz aoant oll da vervel* » (strophe 18). Quand les gens d'Elliant voient le danger éminent où pas un seul n'aurait été épargné, la *communauté* décide qu'il n'y a plus qu'un secours à invoquer et tous font un *vœu solennel qui engage la Communauté* : celui d'aller processionnellement à Kerdévoit exposer la détresse générale à la benoite Mère de Dieu, et « *er moment ma partijont euz parres Elliant* », et au moment où ils quittèrent, non par le bourg, mais la *paroisse d'Elliant*, c'est-à-dire *arrivés à Roudoubloud*, la peste avait cessé.

On voit que l'auteur du *Bosen Elliant* et celui du *Cantique spirituel* de 1712 ne sont pas d'accord sur des points fondamentaux et principaux, puisque le dernier suppose une procession ; ce qui ne se concilie pas avec la conclusion de la pièce du *Barz-Breiz*.

Les Elliantais ne furent pas ingrats, car d'après le Cantique et l'histoire, ils furent inviolablement fidèles au *vœu perpétuel* qu'ils avaient fait de venir, chaque année, en sa chapelle, remercier N.-D. de Kerdévoit, représentés par les trois ordres : « *Nobl ha partabl, belein, gant ho frocession* ». Ils le furent jusqu'aux plus mauvais jours de la Révolution.

Mais de quelle peste s'agit-il dans les deux auteurs que nous citons ? parlent-ils de la même peste ?

De quelle peste encore le document lapidaire que nous présentons est-il commémoratif ? Nous croyons que la pierre de Roudoubloud s'adapte mieux à la légende du Cantique.

Il semble hors de discussion qu'un saint homme nommé Ratian ou Ratiau vivait au lieu nommé *Ple-Turch* et dont « il est dit dans le Cartulaire de Landévennec qu'il

« préserva par ses prières, les voisins de son ermitage de la « maladie contagieuse qui affligeait toute la province. (Vie « des Saints de Bretagne par dom Lobineau.) » Le Cartulaire est encore plus explicite : « Ego Grallonus, etc. » Il donne les motifs de sa donation : « Isdem sanctus *propter* « *cladem suce gentis*, deprecatus est Deum et sanctum Uuin- « gualaoeum et sicut *in aliis locis multis exaudioit illum* « *Dominus*, quando custodivit locum ejus à supradictâ mor- « talitate. » (1^{re} partie, p. 153.) Admettons donc que Ratian vit de son temps une de ces terribles maladies éruptives qui désolèrent le monde et s'échelonnèrent particulièrement, dans l'histoire, du VI^e au XV^e siècle; mais est-il contemporain de la *peste d'Elliant*, de celle qui nous occupe.

Nous ne croyons pas impossible de supposer que l'auteur du « *Bosen Elliant* » a pu, pour dramatiser son récit, ressusciter le saint homme de Tourc'h et lui confier, pour frapper d'avantage les esprits le soin de dépeindre les malheurs d'une époque postérieure. Il procédait ainsi de la façon de Lucien, le classique metteur en scène du *Dialogue des morts*. Mais ce procédé était-il si nouveau !

Ratian avait exposé au peuple que la *justice fait le bonheur des nations* et avait insisté avec tant de force sur la justice de Dieu, sur les désordres de son temps, que l'on pût le prendre pour un autre Jérémie : ce Jérémie qui « dans le « péché de son peuple est moins frappé de son opposition à « la loi de Dieu que des maux qui en seront le châtement. » (Manuel. Biblique de l'abbé Vigouroux, t. II, p. 542).

Le nom de Ratian resté profondément incrusté dans les souvenirs avec le caractère de doctrine et de *prédication*, qui pouvait le distinguer, a pu faciliter le procédé du poète qui *s'en réfère à la parole du père Rasian*, « ann Tad Rasian ».

Nombreuses furent les invasions de ce fléau que l'on désignait sous le nom générique de *peste* ; sur ses symptômes;

ses prodromes peut-être, ne peut-on pas trouver mieux que le *Continuateur* de Nangis ?

Le regretté M. Dupuis, dans son Etude si documentée, si consciencieuse sur les *Epidémies en Bretagne au XVIII^e siècle* (voir les premières livraisons des *Annales de Bretagne*) nous donne des détails frappants sur ces calamités publiques que l'on qualifiait de fièvre putride, *fièvre typhoïde* et qu'on s'obstinait à appeler dans les campagnes jusqu'à la Révolution « *la maladie de Bre.t* ». Si au XVIII^e siècle, la situation sanitaire était si sombre, malgré tous les efforts aussi intelligents que dévoués de l'Administration provinciale, que devait-elle être du VI^e au XV^e siècle ?

La grande, la plus grande épidémie d'Elliant, celle qui a laissé dans la mémoire et l'imagination populaires des traces si profondes, a éclaté, si le peuple dit vrai, du XIV^e siècle au XV^e siècle. Jusqu'à preuve du contraire, prenons comme recevable le témoignage recueilli de temps immémorial et transmis de père en fils, dans le pays d'Elliant, sur le fait principal, c'est-à-dire le passage d'un fléau qui rappelle celui de l'*Ange exterminateur* aux temps de l'Exode.

Mais la tradition locale indique l'occasion et la cause de l'épidémie. Tréanna était le siège d'une petite Cour élégante où l'on vivait avec un appareil tout princier. Quand les hauts seigneurs venaient à la messe au bourg, une embarcation les conduisait jusqu'à *Poulgurun*, passant par le moulin de *Tréanna*, et le *Moulin-du-Duc*, le long d'un canal maçonné dont on voit les restes. Au temps de notre bonne duchesse Anne de Bretagne, d'après le souvenirs un peu confus des Elliantais, par suite de l'abandon et du peu d'entretien, soit par suite d'inondation, le canal creva et les exhalaisons méphitiques qui s'en dégageaient finirent par amener la peste. Trouvons-nous là un point de repaire, un point de départ propre à nous rapprocher de la vérité historique ?

BULLETIN ARCHÉOL. DU FINISTÈRE. — TOME XX. (Mémoires). 23.

Au sortir du bourg d'Elliant, en allant vers Touré'h, on trouve une modeste croix qui a dû remplacer vraisemblablement une croix de dimension plus considérable. Elle domine un ou deux champs, auxquels est attaché le nom de *Jardin Olivet*, Jardin des Oliviers. Là se trouve la fosse commune où fut ensevelie une grande partie de la population au temps de cette épidémie terrible. Là, peut-être aussi, est enseveli le secret historique que nous recherchons, péniblement, en tâtonnant : pourquoi n'irait-on pas interroger cette terre de désolation ? y chercher des médailles, des monnaies, des vestiges qui pourraient nous fournir quelques données plus satisfaisantes que celles que nous possédons.

Cherchons sans *parti pris* ; quant à nous, si nous avons osé émettre et exposer nos doutes c'est que nous étions forts des paroles d'un représentant de notre Armorique à l'Institut de France nous disant qu'il est très possible que la peste d'Elliant fut contemporaine de la peste qui, en la ville de Quimper, au XIV^e siècle, donna la mort à *Breur Iahanik diarc'henn*, notre cher *Petit Saint*, Jean Discalcéat.

Antoine FAVÉ,
Prêtre.

